

DEPARTEMENT
DU RHONE

DE LA COMMUNE D'YZERON
Séance du 10 Janvier 2025

NOMBRE DE MEMBRES		
AFFERENTS AU CONSEIL MUNICIPAL 15	EN EXERCICE 10	QUI ONT PRIS PART A LA DELIBERATION 8

DATE DE LA CONVOCATION : 06 Janvier 2025

L'an deux mil vingt cinq et le dix janvier à 18 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en Mairie, sous la présidence de Madame NELIAS Agnès, Maire.

Etaient présents : Agnès NELIAS - Yves BELTRAN - Christian RULLIAT - Jocelyne DAVIRON RADIX - Fabrice FOURDIN - Fanny CHABRAN - Olivier AIGLON - Guy LHOPITAL

Etaient absents : Pierre DURAND - Virginie BLUM

Secrétaire de séance : Yves BELTRAN

D/2025-02

Objet de la délibération : Désignation du second Adjoint suite à la démission de Madame DEJOUR et modification du tableau du Conseil Municipal

Par courrier en date du 24 novembre 2024, Madame DEJOUR Valérie a souhaité démissionner de ses fonctions d'Adjointe et de Conseillère municipale. Sa démission a été acceptée par Madame la Préfète, en date du 6 janvier 2025.

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L 2122-4, L 2122-7, L 2122-7-2, L 2122-10 et L 2122-15,

Considérant la vacance du poste de second Adjoint au Maire dont la démission a été acceptée par Madame la Préfète le 06 Janvier 2025,

Considérant que pour assurer le bon fonctionnement des services, il est nécessaire de pourvoir le poste vacant de second Adjoint, qui devra être de même sexe que l'Adjointe démissionnaire.

Considérant qu'en cas d'élection d'un seul adjoint, celui-ci est élu au scrutin secret à la majorité absolue,

Après avoir délibéré, Le Conseil Municipal, par 8 voix POUR, 0 voix CONTRE, 0 ABSTENTION,

DECIDE que le second Adjoint à désigner occupera, dans l'ordre du tableau, le même rang que l'élu qui occupait précédemment le poste devenu vacant

PROCEDE à la désignation du second Adjoint au Maire au scrutin secret à la majorité absolue :

Est candidate : Madame CHABRAN Fanny

Nombre de votants : 8

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 8

Nombre de bulletins blancs et nuls : 0

Nombre de suffrages exprimés : 8

Majorité absolue : 5

A obtenu : Mme CHABRAN Fanny : 8 voix

DIT que le tableau du Conseil Municipal (en annexe) est ainsi modifié :

Monsieur BELTRAN Yves : premier adjoint (élu par le Conseil Municipal lors de sa séance du 26 janvier 2024)

Madame CHABRAN Fanny : deuxième adjointe (élue par le Conseil Municipal lors de sa séance du 10 Janvier 2025)

CHARGE Madame la Maire de l'application de la présente délibération.

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus



Yves BELTRAN Secrétaire		Agnès NELIAS Madame la Maire	
----------------------------	---	---------------------------------	---

Acte rendu exécutoire : 16 JAN. 2025
Après dépôt en Préfecture le : 16 JAN. 2025
Publication ou notification du : 16 JAN. 2025
Publication site internet le : 16 JAN. 2025
Affichage liste des délibérations le : 14 JAN. 2025